



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mairies

Question écrite n° 86683

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur la nécessité de populariser l'institution municipale dans le grand public. En effet, à deux ans des prochaines élections municipales de mars 2008, les mairies de France méritent d'être mieux connues par leurs administrés, dans la diversité de leur fonctionnement et de leurs compétences. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant d'organiser chaque année une journée des mairies, où toutes les municipalités de France lanceraient le même jour des initiatives d'information et de communication, comme des journées portes ouvertes pour mieux faire connaître le fonctionnement de la démocratie locale sur le territoire de leur commune. Cette journée de la mairie serait de plus un moyen d'instruction civique apte à intéresser les citoyens en herbe que sont les jeunes générations. Il lui demande donc de lui préciser s'il compte mettre en oeuvre cette suggestion qui peut paraître judicieuse.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86683

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1997